

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observations sur enquête Stade Eaux Vives

Date : Sat, 24 Apr 2021 13:12:25 +0200

Pour : pref-enquetes-consultation-publiques@vosges.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver en PJ les observations sur l'enquête
publique en vue de la construction d'un stade d'eaux vives à Epinal.

Avec mes salutations.

Observations sur le projet de STADE D'EAUX VIVES

- Sur la présentation des documents accessibles au public : la recherche et la désignation de ces documents n'est pas appropriée au public qu'il convient d'informer : la liste des 21 documents mis à disposition devrait comporter des titres compréhensibles aux lieux et places d'indications numériques administratives. Il est regrettable de ne pas trouver un document de synthèse qui simplifie la compréhension du projet.

- Sur les équipements en option :

- un saut vertical pour passer directement de la vasque de départ à la retenue du barrage
- une vague à surf

Quels sont les coûts respectifs de ces deux équipements en option, à la fois en coûts d'investissements et de fonctionnement supplémentaires ? Sont-ils d'ores et déjà compris dans le projet où feront-ils partie de phases ultérieures ?

- Sur la nature des pratiques nautiques envisagées

Dans la note de présentation non technique p.7 « Équipement structurant pour la pratique touristique, pour certaines activités avec le public local » de quelles activités s'agit-il ?

Dans les périodes où le bassin reste rempli hors période de fonctionnement, pourra-t-il servir pour des activités de simples baignades ?

Le SEV fonctionne en circuit ouvert sur le cours d'eau, et le volume d'eau circule via la station de pompage vers la vasque de départ, et ceci uniquement lorsqu'il y a de l'activité

(c'est à dire pendant environ 1300 h/an). Faut-il en déduire qu'en dehors de ces heures d'activité le SEV est vide d'eau et les bassins en béton à l'air libre ?

- Sur l'accueil du public :

Les capacités maximales d'accueil indiquées sont de 50 personnes pour les activités nautiques et de 600 personnes pour les visiteurs sur les aménagements aux abords. En face la capacité du site est limitée à 179 places de stationnement à partager avec les autres activités du site (port, Capitainerie, la Maison du vélo ...). Il est illusoire de compter sur les parkings voisins du Musée de L'Imagerie, et de l'Imagerie d'Épinal, à défaut de cheminements sécurisés et sous réserve de non concomitance d'événements.

- Sur l'intégration des ouvrages dans le paysage : la vue depuis la rive gauche désignée par "DAE- Plans 2.2.jpg" ne permet absolument pas de se rendre compte du projet dans son élévation par rapport au lit de la Moselle, et de ses abords immédiats et notamment en face des installations de pompage ; l'éloignement, les arbres et les couleurs choisies estompent totalement ces ouvrages. Serait-ce peut-être un effet volontairement choisi ? ...

Au delà de ces observations ponctuelles, ce projet ne m'apparaît pas prioritaire et d'un coût particulièrement démesuré ; il détruit la vocation initiale des lieux destinés à la promenade et aux loisirs familiaux alors que les équipements de base pour les sports les plus populaires manquent encore cruellement dans certains quartiers et que les crédits pour leur amélioration et leur entretien font défaut.

Alors que cette enquête se déroule en période de confinement qui ne permet pas les déplacements pour se rendre dans les rares permanences du Commissaire enquêteur, je me permets de lui demander une prolongation du délai d'enquête comme il en a le pouvoir, et d'organiser une réunion publique permettant aux citoyens de mieux comprendre les enjeux de ce projet, d'en connaître les contraintes financières en investissement comme en fonctionnement.

